

EXPLANATORY NOTE

The purpose of this Bill is to ensure that any money seized by a Canadian law enforcement body in the enforcement of the *Narcotic Control Act* is returned to that body for use in the enforcement of that Act.

NOTE EXPLICATIVE

Ce projet de loi a pour objet de prévoir que l'argent que saisit un organisme canadien chargé de l'application de la Loi dans le cadre de l'application de la *Loi sur les stupéfiants* sera remis à cet organisme pour servir à l'application de cette loi.